



Présentation :

Découvrez la randonnée en autonomie en traversant la réserve des Hauts plateaux du Vercors. Cet itinéraire en boucle est l'occasion de traverser des paysages très variés allant de sites très sauvages à beaucoup plus montagneux avec l'ascension du sommet le plus haut du massif le 2nd jour. Idéal pour apprendre les techniques d'orientation ou pour une première approche permettant d'acquérir une autonomie en montagne, ce séjour s'adresse aussi bien à des marcheurs aguerris qui souhaiteraient se lancer en autonomie, qu'à des sportifs désireux de connaître la montagne.

Durée : 4 jours, 3 nuits.

Date : Du 1er au 4 septembre 2020

Les dates des séjours sont données sous réserve de disponibilité des hébergements au moment de la réservation.

Tarif : 240 €

Niveau : Séjour difficile destiné aux bons marcheurs, quelques parties hors sentier. Jusqu'à 1200 m de dénivelé par jour. Environ 7 h de marche par jour et jusqu'à 25 km

Hébergement : Bivouac sous tente.

Encadrement : accompagnateur en montagne diplômé

Programme :

Rendez-vous : Gare SNCF de Die (26) à 8 h 30 le jour 1

Jour 1 : Rousset en Vercors – Plaine de la Chau :

Départ du village du Rousset en Vercors (920 m), maison Forestière de Pré Grandu, Premier bivouac dans la plaine de la Chau (1615 m).

Dénivelé positif : 800m, Dénivelé négatif : 100 m Distance parcourue : 12Km, Temps de marche : 5 h 00.

Jour 2 : Plaine de la Chau - Chaumailoux :

Plaine de la Chau (1615 m), Pas de la Ville (1925 m), Sommet du Grand Veymont (2341 m), Pas des Bachassons (1900 m), Plaine de la Queyrie (1750 m), Jasse de Peyre Rouge, Bivouac à Chaumailoux (1600 m).

Dénivelé positif : 975m, Dénivelé négatif : 980 m, Distance parcourue : 15 Km, Temps de marche : 7 h 00.

Jour 3 : Chaumailoux – Archiane:

Chaumailoux (1600 m), Sommet de Tête Chevalière (1951 m), Bergerie de Chamousset, Tussac (1563 m), Benevise (1000 m), Archiane (750 m).

Dénivelé positif : 750m, Dénivelé négatif : 1560 m, Distance parcourue : 20Km, Temps de marche : 7 h 00.

Jour 4 : Archiane – Rousset en Vercors:

Archiane (750 m), Carrefour des quatre Chemins (1400 m), Col du pison (1655 m), Pré Peyret (1612 m) Pas des Escondus (1546 m), Combe male, Rousset en Vercors (920 m).

Dénivelé positif : 1160 m, Dénivelé négatif : 1000 m, Distance parcourue : 23 Km, Temps de marche : 7 h 00.

Informations complémentaires : le matériel de bivouac est prêté

Nous essayons toujours de respecter le plus possible le programme prévu, des changements peuvent intervenir pour des raisons de sécurité ou de confort du groupe. Les temps de marche sont donnés à titre d'information.

Matériel à prévoir :

- Un sac à dos d'au moins 50 L.
- Une gourde (1,5 l par personne).
- Des lunettes de soleil protection 3 ou 4.
- Une lampe de poche ou une frontale.
- Une petite trousse de toilette.
- Une paire de bâtons télescopiques de préférence.
- Une petite pharmacie personnelle avec de la crème solaire, un stick à lèvres, des pansements pour les ampoules (Compeed), Vos médicaments personnels habituels. Un antalgique...
- Quelques sacs plastiques pour protéger vos affaires en cas de mauvais temps ou un sur-sac étanche.
- Vos papiers d'identité + argent et CB.
- Vous pouvez également prévoir une paire de jumelles et un appareil photo.

Vêtements à prévoir :

- Veste imperméable type Gore-tex pour protéger du vent comme de la pluie.
- Pantalon pour une protection suffisante cas de mauvais temps.
- Une veste polaire.
- Un chapeau ou une casquette.
- Une bonne paire de chaussures de montagne avec une semelle type Vibram.
- Une paire de gants polaire, un bonnet (même l'été il peut parfois faire froid).
- Une cape de pluie.

Voici pour les choses indispensables, pour le reste cela dépend de vos habitudes et votre résistance au froid. N'hésitez pas à nous appeler si vous avez une hésitation.

Matériel fourni pour le groupe :

Matériel d'orientation, pharmacie collective (elle possède de quoi vous soigner en cas de blessure légère et pour les « petites maladies »).

Mode d'accès

En voiture :

De Lyon : Par l'A43 et l'A48 jusqu'à Grenoble puis N 85 jusqu'à Gap et N 94 jusqu'à Embrun (236 Km)
De Valence : Par le col de Cabre, D 111 jusqu'à Crest puis D 93 et D 993 jusqu'à Aspres sur Buech, D 994 jusqu'à Gap et N 94 jusqu'à Embrun (200 km)
De Marseille : Par l'A 51 jusqu'à la Saulce puis D 942 jusqu'à Chorges et N 94 jusqu'à Embrun (212 Km)

En train :

De Paris : Train de nuit direct entre Paris Austerlitz et Embrun, en journée, plusieurs trains par jour Via Valence ou Grenoble, (entre 6 et 8 Heures de trajet).
De Marseille : Plusieurs trains par jour dont 2 directs au départ de Marseille.

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner, accompagné de votre règlement :

- par courrier : Bureau montagne l'Eyssina, La Gardiole, 05200 St André d'Embrun

Séjour :

Nombre de participants : Dates du séjour :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Merci d'indiquer les coordonnées des autres participants sur papier libre.

Tarif du séjour : X Nb de pers =€

Assurance (3.65% du prix du voyage) : €

Merci de payer la totalité du montant de l'assurance avec le 1er acompte afin que celle-ci puisse être prise en compte et fonctionner en cas de nécessité.

Garanties : assistance – assurance annulation - bagages – interruption de séjour.

Prix total : €

Règlement par chèque à l'ordre de José Margaillan :

- à plus de 30 jours : 30 % à l'inscription et solde un mois avant le départ

- à moins de 30 jours : montant total du séjour à l'inscription

Conditions de vente :

Les tarifs comprennent :

- L'encadrement par un accompagnateur diplômé.
- Le transport en minibus entre Embrun et le lieu de la randonnée.
- Les pique-niques des repas de midi.

Les tarifs ne comprennent pas :

- Les boissons et dépenses personnelles.
- Les assurances assistance, rapatriement et annulation.
- Les transports jusqu'au lieu de rendez-vous.

Les dates des séjours sont données sous réserve de disponibilité des hébergements au moment de la réservation.

Règlement par chèque à l'ordre de José Margaillan :

- à plus de 30 jours : 30 % à l'inscription et solde un mois avant le départ
- à moins de 30 jours : montant total du séjour à l'inscription

Conditions d'Annulation :

De votre part :

Selon la date de votre annulation, il vous sera appliqué les retenues suivantes :

- A plus de 30 jours du départ : 5% du montant total du voyage.
- De 30 à 22 jours : 25 % du montant total du voyage.
- De 21 à 15 jours : 50 % du montant total du voyage.
- De 14 à 3 jours : 75 % du montant total du voyage.
- Moins de 2 jours : 100 % du montant total du voyage

Les montants de l'assurance ne sont pas remboursables. Toute interruption volontaire du voyage de votre part n'ouvre droit à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par l'encadrement du séjour, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

De notre part : Si nous devons annuler un départ pour des raisons indépendantes de notre volonté, ou par manque de participants, nous vous proposerions alors différentes solutions de remplacement, ou le remboursement intégral des sommes payées. Le participant en sera informé au plus tard 21 jours avant la date du départ. Aucune indemnité compensatoire ne sera versée.